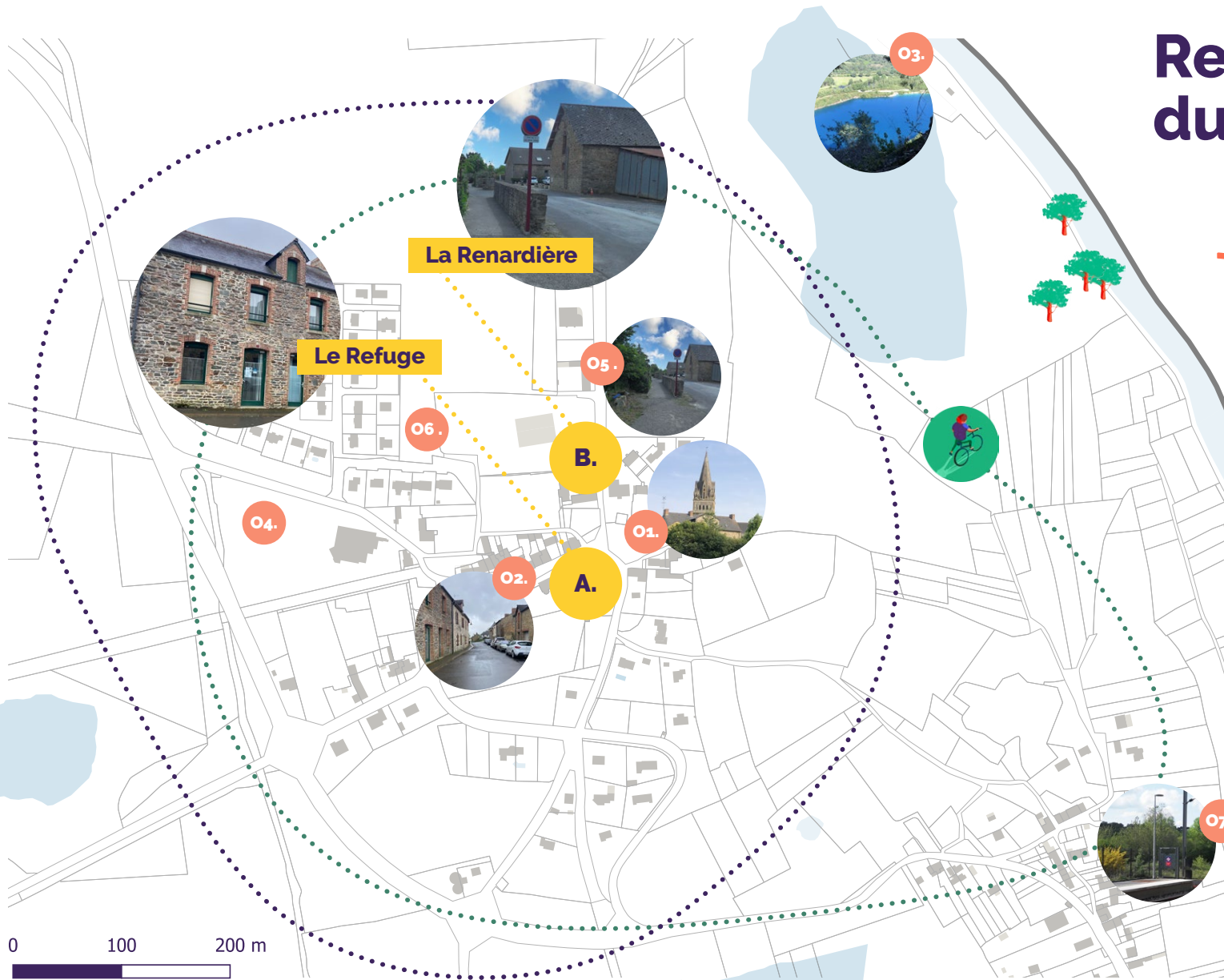


Revitalisation du centre-bourg

Saint-Malo de Phily

La commune de **Saint-Malo de Phily** a engagé en 2022 une réflexion portant sur la **revitalisation du centre-bourg**, en lançant une étude urbaine qui s'est déroulée sur 1 an. Les **enjeux** étaient multiples, portant à la fois sur **l'amélioration du mode de fonctionnement du bourg**, à travers les réaménagements des espaces publics, **la valorisation des espaces urbains, du paysage et du patrimoine culturel** mais aussi autour de **la réouverture d'un espace de commerce multiservices** adapté aux usagers.

Toutes les étapes de l'étude ont été accompagnées et nourries par une **démarche participative impliquant les Philystains**, de tous âges et de tous milieux, habitants, associations, acteurs de la vie locale. **Au total, ce sont près de 70 personnes qui ont été impliquées dans cette étude.**



Liaisons douces

2023 • 2032

Assurer la continuité des circulations par la réalisation de liaisons et la mise en place d'une veille sur le foncier.

Circulation motorisée

MARS 2023 • MARS 2024

Nouveau plan de déplacement.



Stratégie foncière et patrimoniale

2023 • 2032

Se doter d'outils réglementaires pour agir sur le patrimoine repéré et sur certains éléments remarquables (murs, alignements...)



Végétalisation

2023 • 2032

Conseiller et orienter les habitants dans le choix des végétaux à planter, une liste d'espèces est proposée pour à la fois les haies bocagères et les espaces aux abords de la Vilaine.

Mission confiée par la commune de Saint-Malo-de-Phily à une équipe constituée de **Agence Garos** (Paysage & urbanisme), **Brard Forny Architectes** (Architecture & urbanisme), **AD Consultant** et **Marie Stum** (concertation).

Synthèse de la programmation des actions pour la revitalisation du centre-bourg

01.

Aménagement de la place de l'église

- Créer un parvis dédié aux piétons,
- mettre en valeur la vue sur l'église,
- apaiser la circulation en faisant ralentir les véhicules,
- réduire l'imperméabilisation du sol,
- créer un îlot de fraîcheur urbaine.

 février 2023 ...>  février 2024*

Travaux réalisés en parallèle de ceux de la rue E. Bernard pour mutualiser les frais.

02.

Réaménagement de la rue Émile Bernard

Réaménager la rue Émile Bernard pour valoriser la perspective sur l'Église, faire ralentir les véhicules, et permettre un usage apaisé par tous les modes de déplacements.

 février 2023 ...>  février 2024*

Travaux réalisés en parallèle de ceux de la place de l'Église pour mutualiser les frais.

03.

Aménagement du site du Clos Pointu

Rendre accessible et sécuriser le site, par la création d'un belvédère permettant la contemplation, l'observation du site du Clos Pointu, tout en préservant le milieu et le paysage :

- une aire de détente, sportive et de pique-nique,
- un bassin flottant,
- un espace de découverte de la flore et la faune,
- des équipements d'accompagnement (sanitaires, locaux techniques, stationnements, vélos, etc...),
- une halte fluviale.

 février 2023 ...>  décembre 2027*

04.

Aire de loisirs

Revoir les équipements autour de l'aire de loisirs existante et traiter la transition paysagère avec la départementale, le lotissement et l'aire de loisirs qui marque également l'entrée de bourg :

- îlot de fraîcheur urbaine,
- aires de jeux, tyrolienne,
- stationnement existant optimisé et création complémentaire.

 février 2023 ...>  février 2024*

05.

Rue des Renardières

Valoriser la transition paysagère avec le site du Clos Pointu (bosquets, ouverture visuelle) et créer une liaison douce, desservant les équipements existant et à venir, intégrer le stationnement dans le paysage (aire pour camping-cars) :

- parcours sportif, jeux,
- jardins partagés,
- bosquets,
- voie piétonne,
- stationnement.

 février 2023 ...>  février 2024*

06.

Nouveau lotissement

Accompagner les aménageurs pour assurer la meilleure intégration possible du futur lotissement dans l'environnement bâti et paysager existant.

 janvier 2023 ...>  décembre 2029*

07.

Carrefour de la Bruère

Permettre une continuité en liaison douce entre le bourg et la gare tout en assurant une valorisation paysagère du secteur et en créant un parking pour desservir le Clos Pointu et potentiellement la gare après création de la liaison.

 février 2023 ...>  décembre 2027*

LE REFUGE

Créer un espace multiservices à destination des habitants de la commune mais également ouvert aux visiteurs de passage (ouvriers des environs et touristes, randonneurs-pèlerins), à la fois lieu de convivialité, café-restaurant-alimentation avec des animations régulières, Mini Office de Tourisme et Point relais colis. Programme monté avec un exploitant, à la fois activateur et porteur de projet.

Possibilité de mettre à profit le temps des études et du montage du projet du Refuge et de la Renardière (2023-2024) pour ouvrir temporairement une résidence d'artistes qui pourra préfigurer les aménagements du Clos Pointu.

 février 2023 ...>  décembre 2024*

LA RENARDIÈRE

Réemployer un bâtiment typique de St Malo de Phily pour y implanter en RDC des locaux d'activités (forme à définir : travail partagé, coworking, pépinière d'entreprise, baux classiques...) et un gîte en R+1 pour remplacer le gîte du refuge (T3 avec chambres indépendantes).

 sept. 2023 ...>  sept. 2027*

 Démarrage  Fin de programme

*Indication de planning potentiel de réalisation, soumis à des ajustements de calendrier.